



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-111992>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-111992**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Talence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 2013052200013

Ville : Talence cedex

Code postal : 33401

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : service des marchés publics

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat produit à l'appui de sa candidature : - Une lettre de candidature (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature (à titre individuel ou sous-traitance ou co-traitance) sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen électronique au format .xml joint au dossier de consultation (eDUME ou DUME simplifié joint pré-remplé). Le formulaire DC2 (joint au dossier de consultation) peut être utilisé par le candidat. L'acheteur accepte tout document équivalent d'un autre Etat membre de l'Union européenne. L'acheteur exige que le candidat joigne une traduction en français aux éléments rédigés dans une autre langue qu'il remet

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants (certificat de qualification minimale imposée pour intervenir techniquement sur les appareils équipant la Commune de Talence : Coefficient 190 - position 2.3 de la Convention collective régionale des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne du 16 juillet 1954 (étendue par arrêté du 11 août 1965 ; rectificatif du 10 septembre 1965 ; mise à jour par accord du 13 juillet 1973, étendu par arrêté du 10 décembre 1979). L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 31/10/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité locale

Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie au regard des critères pondérés suivants (notation sur 20) : - Prix des prestations : 60% - Valeur technique de l'offre (mémoire justificatif) : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance des ascenseurs, plates-formes et monte-charges - Années 2025 à 2027

Code CPV principal - Descripteur principal : 50324200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maintenance des ascenseurs, plates-formes et monte-charges - Années 2025 à 2027. Les services concernés font l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande à prix unitaires révisibles. Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum. les variations annuelles possibles des services sont les suivantes en € HT : 70 000 La durée d'exécution de l'accord-cadre porte sur la période ferme allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 puis renouvelable par tacite reconduction, d'année civile en année civile, jusqu'au 31 décembre 2027.

Durée minimum de validité des offres : 3 mois

Lieu principal d'exécution du marché : Talence

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Sans préjudice des dispositions relatives à la copie de sauvegarde : - Le soumissionnaire doit transmettre sa réponse par un envoi unique en une seule fois - Si plusieurs réponses sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte par l'acheteur la dernière réponse reçue dans le délai fixé pour la remise des offres. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés à tous les opérateurs économiques (ayant téléchargé le dossier de consultation correspondant en acceptant les conditions d'utilisation de la plate-forme : nom de la personne physique chargée du téléchargement et adresse électronique), via la plate-forme <https://demat-ampa.fr>, au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'un opérateur économique en ait fait la demande par voie électronique, via la plate-forme <https://demat-ampa.fr>, au plus tard le 21/10/2024. L'acheteur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée par la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire devra alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Instance chargée des procédures de recours - Introduction des recours Tribunal administratif de Bordeaux 9 Rue Tastet CS 21490 33063 Bordeaux cedex Tél : +33 556993800 Télécopie : +33 556243903 Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/10/2024